



LICENCIEMENT NON DISCIPLINAIRE

FORMATION EN E-LEARNING

Le licenciement pour motif non disciplinaire repose sur des justifications spécifiques qui exigent une analyse rigoureuse et une parfaite maîtrise des procédures applicables. Entre insuffisance professionnelle, inaptitude ou atteinte au bon fonctionnement de l'entreprise, cette formation vous permettra d'anticiper les risques, d'assurer la conformité des licenciements et d'accompagner efficacement vos clients.

NATURE DE L'ACTION

Action de formation

OBJECTIFS

1. Assimiler l'ensemble des textes législatifs relatifs au licenciement non disciplinaire inhérent à la personne du salarié.
2. Appréhender l'ensemble des rôles exercés par l'avocat lors d'une procédure relative au licenciement non disciplinaire inhérent à la personne du salarié.

PUBLIC VISÉ

Avocats débutants et/ou non spécialisés sur ce thème.

PRÉ-REQUIS

- Un parcours de formation en Droit
- Une connexion internet

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous pouvez accéder à vos modules de formation Avocats à J-2 avant 17h00. Exemple : pour une formation qui démarre le lundi, les inscriptions sont possibles jusqu'au vendredi à 17h00, pour une formation qui démarre le mercredi, les inscriptions sont possibles jusqu'au lundi à 17h00.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Accès à l'ensemble des avocats.

PROGRAMME DE LA FORMATION

I. Introduction

1. Définition du licenciement pour motif non disciplinaire inhérent à la personne du salarié
2. Différence entre le licenciement disciplinaire et le licenciement pour motif non disciplinaire

II. Les motifs non disciplinaires de licenciement

1. L'invocation de l'insuffisance professionnelle
2. La délimitation du licenciement pour inaptitude
3. L'utilisation de la vie personnelle du salarié justifiant le licenciement
4. Le licenciement pour perturbation du fonctionnement de l'entreprise

III. Les attributions procédurales de l'avocat en matière de licenciement pour motif non disciplinaire

1. Une étude préliminaire du cas d'espèce : l'appréciation de la faute, du motif et des pièces
2. L'éventuel établissement d'un calendrier de procédure
3. Les demandes de justificatifs dans le cadre de la procédure de licenciement pour inaptitude
4. De l'importance de la sauvegarde de l'emploi au travers de l'obligation de reclassement
5. L'exigence d'une convocation à l'entretien préalable
6. L'établissement d'un formalisme strict relatif à la lettre de licenciement
7. Importance de la bonne gestion de cette procédure pour l'entreprise et le salarié

DURÉE

3 heures de formation à distance réparties sur une durée maximum d'un mois.

PROFIL DES FORMATEURS RÉFÉRENTS

Formation encadrée par un Consultant-Juriste dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques dans le domaine d'activité dont dépend la formation, ont été validées par des diplômes et approuvées par France Pro Formation.

MODALITÉS TECHNIQUES

Formation asynchrone en accès libre sur la plateforme de formation, programmé pour une durée totale de 4 semaines, accessible au moyen d'une simple connexion internet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation 100% en ligne avec un accompagnement tutoré.

Support de formation : cours théoriques, mises en situation, documents à télécharger, quizz, exercices pratiques.

Le stagiaire est accompagné par son formateur référent juriste tout au long de son parcours de formation via les forums contextuels de la plateforme en ligne ainsi que par mail et téléphone.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin de s'assurer de l'acquisition pratique des contenus abordés, les modules sont construits autour d'un contenu théorique détaillé, qui est ensuite validé par des questions d'apprentissage.

Les différentes parties du programme de formation sont ponctuées par des quizz intermédiaires qui permettent une progression pédagogique.

La formation est validée par un examen sous forme de QCM chronométré sur la plateforme E-LEARNING.

Une enquête de satisfaction de la formation est remplie en ligne en fin de formation par le stagiaire.

ACCESSIBILITÉ

- L'accessibilité de nos formations est étudiée individuellement en fonction des besoins et de la situation de chaque personne en situation de handicap.
- Un référent handicap, validé par l'AGEFIPH, est à votre disposition pour analyser les possibilités d'adaptation et vous proposer les solutions les plus appropriées.

DATE

Inscriptions libres : 1 session par semaine.

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation de connexion FOAD.
- Attestation de fin de formation mentionnant la liste des compétences acquises.

COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation est disponible en ligne sur le site internet www.france-pro-avocat.fr.

----- (FIN DU DOCUMENT) -----